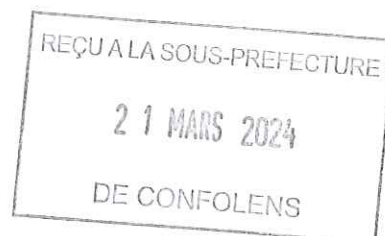


EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CHENON

Séance du 15 mars 2024

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 11
Nombre de membre en exercice : 9
Nombre de membres présents : 9
Pouvoir : 0



Date de la convocation : 11 mars 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le quinze mars, à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal régulièrement convoqués se sont réunis en Mairie sous la Présidence de Madame Martine MAINGUET, Maire de CHENON.

Etaient présents : MAINGUET Martine, BERTHONNEAU Philippe, LEMAN Joy, ROUSSEL Claudine, VERGEZ Brigitte, SICARD Jacques-Olivier, MERAL Gilles, BAUDIN Sébastien, HEALY Mickaël.

Secrétaire : ROUSSEL Claudine

2024.07 AFFECTATION DU RESULTAT

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT (Excédent) :	376 916.83
Report 31 décembre 2022 :	298 394.36
Excédent année 2023 :	78 522.47
RESULTAT INVESTISSEMENT (Déficit) :	- 15 277.02
Report 31 décembre 2022 :	- 13 238.61
Déficit année 2023 :	- 2 038.41
Restes à réaliser (dépenses) :	- 5 223.93

Compte tenu du déficit et de l'encours d'investissement, un prélèvement de 20 500.95 est effectué sur le résultat de fonctionnement de 376 916.83, pour être affecté à la section Investissement (en recettes) au compte « Excédent de fonctionnement capitalisé » (1068).

Le solde, soit 356 415.88 sera reporté en recettes de Fonctionnement (002) au Budget Primitif 2024.

Les membres du Conseil Municipal acceptent à l'unanimité les chiffres de l'affectation du résultat.

Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission à la Sous-préfecture de Confolens le 18 mars 2024.

Martine MAINGUET
Maire

